



Observatoire de la Dépense Publique

Contrôle citoyen des finances publiques de la République Démocratique du Congo

EVALUATION DU PROJET :

**«Contrôle citoyen pour l'amélioration de la
transparence et la redevabilité
du financement du processus électoral en RDC»**

RAPPORT DE MISSION

*Par Nestor BAZEYE-MBELA
Consultant*

Septembre 2018

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
LISTE DES TABLEAUX :	3
REMERCIEMENTS	4
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES UTILISES	5
RESUME ADMINISTRATIF	6
1. INTRODUCTION	10
1.1 Brève présentation de l’ODEP	10
1.2 Cadre et objectifs de l’évaluation.....	11
1.3 Méthodologie de l’évaluation	12
1.4 Termes de référence de l’évaluation	13
2 CONTEXTE ET CADRE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET	14
2.1 Contexte de mise en œuvre	14
2.2 But et objectifs du projet.....	15
2.3 Parties prenantes au projet.....	15
2.4 Activités mises en œuvre	15
3. APPRECIATIONS DES OBJECTIFS, BUT ET STRATEGIES DU PROJET	19
3.1 Appréciations des objectifs et des résultats :.....	19
3.2 Appréciations du but global du projet	20
3.3 Appréciation des stratégies et de la méthodologie	20
3.4. Analyse des risques	22
4. EVALUATION DU PROJET EN FONCTIONS DES CRITERES DE BASE	23
4.1.Pertinence	23
4.2 Efficacité	23
4.3.Efficience	23
4.4.Durabilité.....	24
5. ANALYSE DES FORCES ET FAIBLESSES AVANCEES ET DEFIS	25
5.1 Analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces)	25
5.2 Bonnes pratiques.....	28
5.3 Avancées.....	28
5.4 Défis majeurs persistants	28

6. RECOMMANDATIONS	29
6.1 Recommandations par rapport à l’ODEP et aux organisations membres et partenaires.....	29
6.2 Recommandations par rapport au programme futur avec DFID	29
ANNEXES	30
Annexe 1 : Termes de référence	30
Annexe 2 : Liste des documents consultés.....	31
Annexe 3 : Agenda de la mission.....	31
Annexe 4 : Liste des personnes contactées.....	32

LISTE DES TABLEAUX :

<i>Tableau n°1 : Mise en œuvre des activités par rapport à l’objectif 1.....</i>	16
<i>Tableau n°2 : Mise en œuvre des activités par rapport à l’objectif 2.....</i>	17
<i>Tableau n°3 : Mise en œuvre des activités de l’objectif 3.....</i>	18
<i>Tableau n°4 : Points FFOM.....</i>	25

REMERCIEMENTS

La mission d'évaluation exprime ses remerciements les plus sincères à toutes les personnes et à toutes les organisations qui l'ont appuyée dans la réalisation de la présente étude et particulièrement :

- Au commanditaire de cette évaluation, l'ODEP, particulièrement à son Président, pour la confiance accordée en lui confiant l'exécution de cette évaluation;
- Au Directeur Exécutif et toute son équipe pour la préparation et l'excellente collaboration durant la mise en œuvre de l'évaluation et pour leur ouverture pendant les diverses rencontres et discussions ;
- A toutes les personnes rencontrées, surtout les ONGD partenaires de l'ODEP, les personnalités des institutions de contrôle rencontrées, les leaders communautaires, pour leur disponibilité et leur esprit d'ouverture.

La mission exprime aussi sa reconnaissance à l'endroit de ceux qui ont contribué d'une façon ou d'une autre, à l'accomplissement ce travail.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES UTILISES

AETA	Agir pour des Elections Transparentes et Apaisées
APNAC	Réseau des Parlementaires Africains contre la Corruption
CENI	Commission Electorale Nationale Indépendante
C.C	Cours de Comptes
CCC	Communication pour le Changement de Comportement
CNONGD	Conseil National des ONG de Développement
CRONGD	Conseil Régional des ONG de Développement
DFID	Departement for International Development
DYSOCIV	Dynamique de la Société Civile
ETD	Entité Territoriale Décentralisée
IGF	Inspection Générale des Finances
ONGD	Organisation Non Gouvernementale de Développement
ODEP	Observatoire de la Dépense Publique
ODD	Objectifs de Développement Durable
OSC	Organisation de la Société Civile
OSISA	Open Society Initiative for Southern Africa
RECIC	Réseau d'Education Civique au Congo
REGED	Réseau Gouvernance Démocratique
TEP	Tribune d'Expression Populaire
RDC	République Démocratique du Congo
TdR	Termes de Référence
UE	Union Européenne

RESUME ADMINISTRATIF

1. Contexte

L'Observatoire de la Dépense Publique (ODEP) a demandé à un consultant évaluateur de réaliser une mission d'évaluation de son projet «*Contrôle citoyen pour l'amélioration de la transparence et la redevabilité du financement du processus électoral en RDC* ». Ce projet couvre la période de juillet 2017 à mars 2018. C'est un projet test d'une action financée par DFID en RDC.

Il s'agissait d'évaluer les progrès réalisés pour atteindre les objectifs du projet par rapport aux succès, aux problèmes et aux leçons apprises.

2. Succès du projet

La présente évaluation du programme «*Contrôle citoyen pour l'amélioration de la transparence et la redevabilité du financement du processus électoral en RDC* » a relevé plusieurs succès qui constituent des forces du projet tout au long de sa mise en œuvre notamment :

. Le modèle:

Le projet a offert un modèle de travail sur l'éducation en matière de finances publiques, couplé avec le développement de séances inter institutions. Dans le contexte électoral de la RDC, il est important que ce travail puisse se poursuivre, étant donné qu'il contribue réellement au développement démocratique à travers une thématique nouvelle pour la Société civile, à savoir : le suivi budgétaire des finances publiques. A ce titre ODEP est un projet modèle et novateur.

. Synergie, partenariats et renforcement mutuel entre partenaires

L'évaluation relève le travail important de partenariat avec les autres partenaires engagés dans le secteur des finances publiques.

L'ODEP a développé, à travers ce projet, des collaborations pertinentes de lutte commune avec d'autres organisations de la Société civile (OSC), notamment : AETA, CRONG-Kin, APNAC... pour une gouvernance financière transparente des finances publiques et l'exigence de la redevabilité des institutions publiques.

. Renforcement des connaissances

L'accent stratégique a mis sur le renforcement des connaissances sur les finances publiques, le financement du processus électoral, notamment parmi les jeunes, constitue un investissement dans l'avenir qui assurera une durabilité à long terme pour la consolidation de la démocratie. De même, la création d'espaces de dialogue et de réflexion (TEP) permet une meilleure compréhension et collaboration entre les communautés, leaders locaux et autorités. Cette opportunité est cruciale dans le contexte de décentralisation pour un futur travail sur la gouvernance financière en RDC.

. Rapprochement autorités – population

L'approche de TEP permet d'ouvrir le dialogue entre autorités et populations pour aborder les questions sensibles de la gouvernance financière, notamment celle liée à la transparence du financement du processus électoral. Le projet a donc amorcé en un si bref délai un dialogue et une amélioration assez claire de la communication entre les populations à la base et leurs dirigeants.

Sa capitalisation et sa systématisation permettra davantage de mettre à la disposition des membres de l'ODEP et ses partenaires une approche favorable dans le cadre de la décentralisation.

3. Principales faiblesses

La mission d'évaluation a dégagé quelques faiblesses majeures dans la mise en œuvre du projet. Les principales d'entre elles sont les suivantes :

. Faible ancrage institutionnel et communautaire

La confusion entre le travail de l'équipe exécutive de l'ODEP et celui des organisations membres pose le problème de l'ancrage institutionnel de l'organisation. L'investissement dans l'appui à l'opérationnalité de ses membres aurait rendu le projet plus efficace et les résultats plus visibles.

. Faible membership

Les organisations membres restent encore très faibles du point de vue de leur structuration, leur gestion interne et leur opérationnalité. De la sorte, très peu d'entre elles contribuent à la vie et au fonctionnement de la plate-forme quand bien même le fonctionnement correct des organes ne fait l'ombre d'aucun doute.

. Monitoring et évaluation

Le système de suivi et évaluation constitue un défi pour le projet. En effet le projet n'a pas mis en place un système de suivi-évaluation de la mise en œuvre. Le cadre logique du projet ne permet pas d'en dégager de façon claire.

Les données ne semblent pas être collectées systématiquement ou analysées ; et les preuves de changement ne sont pas suffisamment documentées. Le projet n'a pas envisagé une responsabilité claire pour le suivi-évaluation interne.

. Approche programmatique

Malgré un cadre logique du projet existant et un chronogramme mis en place, ODEP a travaillé de façon spontanée. On a constaté une dispersion totale dans les interventions ayant marqué une certaine incohérence.

Au niveau de la conception du programme, le cadre logique est resté incomplet sans indicateurs précis des objectifs ; ce qui a rendu difficile l'exercice d'évaluation. Alors qu'une telle approche aurait permis à tous les membres d'être impliqué dans la mise en œuvre du projet.

. Approche Genre:

Malgré l'inscription de l'aspect Genre dans le projet, cet aspect a été faiblement pris en compte dans la mise en œuvre. L'équipe technique de quatre personnes ne comporte aucune femme. Parmi les experts et autorités invités, aucune femme n'est sur la liste. A peine quelques indications documentées sur la prise en compte effective des femmes lors des activités de terrain sont signalées. Malgré cela, on note une faible compréhension de l'approche Genre par l'Equipe de l'ODEP. Du reste, il n'y a pas une politique Genre clairement élaborée.

. Développement des capacités de l'équipe et des membres

L'équipe exécutive et les membres de l'ODEP ont bénéficié dans le cadre d'autres programmes, des appuis pour le renforcement de leurs capacités en matière de finances publiques et de plaidoyer. Mais il existe encore des besoins dans le domaine de monitoring et évaluation, ainsi qu'en développement organisationnel et de l'intégration du genre, et de la planification et élaboration des plaidoyers.

5. Avancées

Il sied de noter des avancées significatives sur lesquelles reposent le travail de l'ODEP et les futurs programmes : (i) Le contexte électoral du pays ; (ii) la décentralisation constitutionnelle, l'engagement des plusieurs plates-formes de la société civile dans le travail de plaidoyer pour la bonne gouvernance, (iii) la motivation de la population de façon générale et de la jeunesse.

6. Bonnes pratiques

De l'avis de la plupart des personnes consultées, il faut reconnaître quelques bonnes pratiques observations dans la façon de travail de l'ODEP. Il s'agit entre autres :

- La pratique des analyses comme porte d'entrée du travail de sensibilisation et de plaidoyer ;
- La mise à disposition de la population et des institutions diverses des données sensibles concernant les finances publiques. C'est le caractère audacieux de l'ODEP ;
- L'exigence interne de la transparence pour être ainsi modèle et non 'un donneur de leçons'.

7. Défis majeurs persistants

- ***La résistance et la peur des organes de contrôle à remplir leurs missions régaliennes***
Plusieurs responsables des organes de contrôle restent encore attachés à leurs ambitions et intérêts personnels et se résignent dans les vieilles mentalités.
- ***La participation des membres à la vie et au fonctionnement de l'ODEP***
ODEP étant une plate-forme des organisations devrait renforcer les capacités et l'engagement des membres.
- ***Etendue géographique du territoire national***
L'ambition d'étendre les activités dans un espace très large comporte le risque de diluer l'impact de l'action et l'appui au suivi et au monitoring est problématique lorsqu'un petit nombre de personnel doit couvrir des zones étendues, notamment les ETD, avec des moyens logistiques limités.
- ***Le contexte politique qui demeure toujours incertaines***
La RDC reste toujours un pays fragile. L'insécurité persistante dans plusieurs régions du pays n'offre pas une garantie de sécurité politique. De même que le processus électoral en cours ne semble pas être assis sur des bases consensuelles certaines.

8. Principales recommandations

. Promouvoir le développement institutionnel des membres

L'ODEP devrait considérer l'appui et le soutien aux organisations membres en renforçant les processus de leur développement organisationnel, y compris la planification stratégique.

Ceci deviendrait le point de départ pour identifier un programme durable d'intrants dans le domaine autour duquel des buts communs devraient être construits.

. Encourager la mise en place d'un système intégré de monitoring et évaluation

Un accent plus important devrait être mis sur le monitoring et l'évaluation en tant qu'outil de gestion pour suivre les résultats et tirer des leçons. Tout nouveau programme devrait être soutenu afin de développer des repères de base et des cadres M & E dès le début.

La mission d'évaluation recommande qu'un expert technique soit identifié pour travailler étroitement avec ODEP et avec chaque membre à la mise en place d'un système de monitoring et d'outils méthodologiques.

. Favoriser l'approche programmatique

-l'ODEP devra promouvoir l'approche programmatique des programmes futurs mettant en évidence les synergies entre organisations membres et partenaires afin d'atteindre des objectifs communs de plaidoyers.

Ceci pourrait comprendre une reconnaissance accrue de synergies programmatiques, par exemple sur les élections, les ressources naturelles, égalité genre et autres thématiques. C'est ainsi que l'ODEP devrait considérer des approches plus durables pour le développement des capacités des membres.

. Focaliser les interventions sur des rayons d'action précis

L'ODEP devrait recommander que tous ses membres et ses partenaires focalisent pour les programmes futurs, leurs interventions afin de créer des projets plus petits et plus efficaces pouvant être répliqués. Bien que le désir de maximiser la couverture soit compréhensible pour l'ensemble de la plate-forme, la question de savoir s'il s'agit là d'une approche durable se pose.

. Assurer l'intégration des aspects Genre

La question de l'analyse genre et le développement de stratégies pour inclure les aspects genre dans les programmes futurs doivent être traités de manière urgente par ODEP et ses membres avec le soutien des partenaires techniques et financiers (PTF) et les structures spécialisées.

Le projet, malgré sa courte durée demeure pertinent, les résultats acquis démontrent son efficacité et les stratégies d'intervention choisies sont efficaces ! Voilà pourquoi il mérite d'être dupliqué à plus large échelle avec des ressources plus importantes pour plus d'impact.

1.1 Brève présentation de l'ODEP

1) Historique de l'ODEP

L'Observatoire de la Dépense Publique, ODEP en sigle, a été créé le 1^{er} juillet 2011 par un regroupement des Organisations de la Société Civile travaillant, chacune selon sa thématique, dans le suivi et le contrôle du processus budgétaire. Il est reconnu par l'accusé de réception numéro F.92/17.393 du 06 octobre 2011. L'ODEP compte à ces jours douze (12) organisations membres¹.

2) Vision et mission

La vision et la mission de l'ODEP sont ainsi définies par les fondateurs et la fondatrice :

- «D'ici 2020, devenir un réseau de référence, structuré et professionnel dans le contrôle citoyen de l'Action publique en matière de finances publiques et de lutte contre la corruption en RDC».

- Sa mission primordiale est de rendre efficaces les actions des membres et des OSC en matière de suivi et contrôle du processus budgétaire pour améliorer la transparence et la redevabilité dans la gestion des finances publiques ; participer à la lutte contre la corruption et promouvoir l'implication du citoyen dans chaque étape du processus budgétaire².

3) Objectifs poursuivis par l'ODEP

- Mutualiser les compétences diversifiées des organisations membres dans l'analyse, le plaidoyer, le lobbying et la communication sociale sur les finances publiques ;
- Susciter la culture citoyenne en matière de suivi des dépenses publiques et l'obligation de rendre compte des gouvernants ;
- Mobiliser la population dans l'évaluation des finances publiques ;
- Contribuer au renforcement des capacités d'éveil des Organisations membres sur la gestion des finances publiques, par, notamment des séminaires, des formations, ateliers...et autres.

4) Axe stratégique et thématiques prioritaires.

En vue d'accomplir sa mission, l'ODEP a comme axe stratégique de son travail:

'Le Contrôle citoyen des finances publiques':

Trois secteurs thématiques orientent ses interventions, à savoir :

Suivi budgétaire, ressources naturelles, éducation civique et électorale et lutte contre la corruption.

¹ Les organisations membres de l'ODEP sont : REGED, GAT/OCAP, RECIC/National, LICODEF, RODHECIC, DYSOCIV, CREM, RRN, CODESCI, CEPAD, SOS Kinshasa, IBGDH.

² CV institutionnel de l'ODEP, 2018.

1.2 Cadre et objectifs de l'évaluation

1) Cadre de l'évaluation

L'ODEP met en œuvre depuis juillet 2018 avec l'appui de DFID un projet intitulé « *Contrôle citoyen pour l'amélioration de la transparence et la redevabilité du financement du processus électoral en RDC* ». Ce projet implique à la fois les organisations de la société civile et les organes publics de contrôle (Cour des Comptes et l'Inspection Générale des Finances, le Parlement), la Commission Electorale Nationale Indépendante et le gouvernement. Il est question, dans le cadre de la mise en œuvre du projet de susciter un débat public et de faciliter un dialogue constructif : sur l'état de la gouvernance du budget alloué aux opérations électorales, en vue d'accroître la transparence et la redevabilité de la Commission Electorale Nationale Indépendante, du Gouvernement et du Parlement.

Ce projet a pour objectif principal d'« *Améliorer la transparence et de la redevabilité du financement du processus électoral en RDC* »³.

Le présent document constitue le rapport du consultant concernant l'évaluation dudit projet après une période de neuf (9) mois d'exécution.

2) Objectif de l'évaluation

Tel que prévu dans les Termes de référence, cette évaluation a pour but de dégager la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité du projet sur terrain par rapport aux résultats attendus, les opportunités/leçons apprises qui pourront être capitalisées, les points forts et les points faibles du projet.

Les objectifs spécifiques de la mission d'évaluation

Les TdR élaborés soumis par le commanditaire n'indiquent pas des objectifs spécifiques pour cette évaluation. Mais comme dans toute évaluation, le mandat de l'évaluateur consiste généralement à :

- procéder au diagnostic des approches, des méthodologies et des logiques d'intervention du programme;
- faire une appréciation des processus de suivi-évaluation : les outils mis en place, l'exploitation de ces outils, la matrice de suivi des indicateurs, etc. ;
- procéder à l'analyse de la mise en œuvre du programme selon les critères de pertinence, efficacité, efficience, durabilité, cohérence, impact, et en termes de méthodologies et de dynamiques mises en place ;
- estimer la durabilité des réalisations et le degré d'autonomisation des bénéficiaires (existence et application d'une stratégie de désengagement) ;
- formuler des recommandations à l'endroit des différentes parties prenantes.

Suite à l'analyse de ces différents points, l'évaluation formulera des recommandations qui doivent permettre d'améliorer les approches et les activités mises en œuvre et proposera de

³ ODEP, Projet Contrôle citoyen pour l'amélioration de la Transparence et la redevabilité du financement du processus électoral en RDC.

nouvelles orientations pour la continuité des activités et/ou pour de possibles réorientations en vue de l'introduction d'un prochain programme ou d'une duplication possible du projet.

Ainsi l'évaluation avait comme objectif finale de tirer des leçons utiles pour le futur et formuler des recommandations orientées vers différents acteurs.

3) Résultats attendus de l'évaluation

La mission d'évaluation devra répondre aux préoccupations suivantes :

- le projet a répondu à sa pertinence par rapport aux activités réalisées par l'ODEP vérifié ;
- la contribution du Projet '*Contrôle citoyen pour l'amélioration de la transparence et la redétabilité du financement du processus électoral en RDC*' appréciée.
- les faiblesses et les forces de l'ODEP en termes de la Gestion programmatique de ce projet dégagées ;
- un rapport d'évaluation élaboré.

1.3 Méthodologie de l'évaluation

La méthodologie utilisée lors de cette évaluation s'est voulue aussi participative que possible, laissant une place importante à tous les acteurs impliqués dans le programme.

L'approche méthodologique utilisée a combiné les techniques suivantes : la revue documentaire, l'organisation des focus groups, les entretiens avec différents groupes cibles et les séances de travail avec diverses parties prenantes.

a) Revue documentaire

Ici il a été question pour la mission d'évaluation de pénétrer le contenu du projet initial, des différents rapports narratifs d'activités, des procès-verbaux des réunions du staff, du plan d'action opérationnel, des outils de suivi, des rapports et tout autre document en rapport avec la mise en œuvre du projet sur le terrain. Plusieurs sources d'information ont ainsi été croisées. Parmi les documents recommandés par les termes de référence relatifs au programme, la mission a fait recours aux documents suivants :

- Document Technique et Financier du Projet ;
- Rapport du projet ;
- Comptes rendus des réunions de suivi et des comités de pilotage ;
- Rapports de suivis ;
- Convention de programme avec l'UE.

(ii) Les informations collectées, durant les entretiens, auprès des personnes ressources suivantes :

- l'équipe du projet,
- les organisations membres,
- les organisations partenaires,
- les institutions de contrôle du budget.
- les autres parties prenantes : médias, leaders d'opinion...

b) Les entretiens et interviews

Un guide questionnaire nous a aidés à obtenir lors des entretiens les avis et opinions de différentes personnes rencontrées.

e) Les étapes de l'évaluation

L'évaluation s'est déroulée selon les étapes suivantes :

- Le briefing le 14 septembre 2018 avec le Directeur exécutif a.i.

Il a permis d'échanger sur les TdR et les modalités pratiques de la mise en œuvre de la mission.

La remise de la documentation pour une prise de connaissance de la structure à fin de mieux comprendre la situation opérationnelle du programme.

- *La réunion de travail avec l'équipe de l'ODEP et du projet*

Une séance de travail avec l'équipe du secrétariat exécutif de l'ODEP le 17 septembre 2018. La première séance de travail s'est tenue au siège de l'ODEP à Limeté, avec l'équipe du projet élargie aux autres membres du Conseil d'administration pour l'analyse de la mise en œuvre du projet en ce qui concerne les prévisions, les résultats et les principaux défis.

Cette réunion d'une demi-journée a permis de mettre de détailler les réalisations, les succès et points faibles du projet.

- La phase de terrain s'est déroulée durant trois jours, du 18 au 20

septembre 2018.

Des entretiens avec les principales parties prenantes lors des visites sur terrain, selon le calendrier en annexe.

- L'organisation de l'atelier de restitution de principales conclusions de l'évaluation.

Cet atelier s'est déroulé le 24 septembre 2018 avec la participation des membres de l'équipe et ceux du Conseil d'administration de l'ODEP.

c) Equipe de travail

La mission de l'évaluation a été conduite par le Consultant Monsieur Nestor BAZEYE consultant/évaluateur Senior recruté à Kinshasa, responsable de la mission.

d) Période de l'évaluation

L'évaluation a duré 8 jours ouvrables soit, du 17 au 27 septembre 2018. Un calendrier de la mission a été conjointement élaboré. Il est présenté en annexe de ce rapport.

1.4 Termes de référence de l'évaluation

Les termes de références de cette évaluation sont présentés en annexes du présent rapport.

2 CONTEXTE ET CADRE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

2.1 Contexte de mise en œuvre

Malgré l'impératif d'organiser les échéances électorales pour le président de la République, les députés nationaux et provinciaux, les sénateurs, les gouverneurs et vice-gouverneurs selon un mandat électif de 5 ans, et l'Accord obtenu sous l'égide de la Commission Episcopale Nationale du Congo, (CENCO), fixant un nouveau calendrier électoral, au plus tard décembre 2017, les élections prévues n'ont pas été organisées.

Aujourd'hui la situation du pays est caractérisée par les faits suivants :

- le budget de l'Etat a fondu, passant de 9 milliards de dollars en 2015 à 6 milliards l'année suivante. Pour l'exercice 2017, le budget de l'Etat s'élève à 7.930.764.478 USD.
- les dépenses liées aux élections sont faiblement exécutées. Tandis que celles des institutions, telles la Présidence de la République, la Primature, Assemblée Nationale, etc. sont toujours exécutées en dépassement de 100%.
- le manque de transparence et de redevabilité des gouvernants dans l'exécution du budget des élections ;
- on observe aussi un manque de débat public et de propositions concrètes sur la question de financement des élections en RD Congo.
- les organisations de la société civile ne font pas le suivi du financement du processus électoral.

Par ailleurs, les participants à l'atelier du cahier de chargé en vue d'un plaidoyer des Forces Vives de Kinshasa pour l'amélioration du financement du processus électoral en RDC tenu du 8 au 10 Novembre 2017 au centre Liloba de Lemba, à Kinshasa, notent que le contexte du financement du processus électoral de la RDC se caractérise essentiellement par des faits et éléments ci-après : "faible paiement des dépenses des opérations électorales avec les autres rubriques budgétaires de la CENI ; le décaissement des fonds alloués au processus électoral dépend de l'éligibilité du candidat ; l'inadéquation entre les fonds sollicités par la CENI et ceux reçus.

Aussi que le plan de décaissement, prévu pour 2016, prévoyait quant à lui, le versement de 500 millions de dollars américains pour le financement du processus électoral en RDC ».

L'analyse faite du contexte électoral de la RDC révèle quatre problèmes majeurs qui exigent des solutions idoines urgentes. Il s'agit de (i) Non-respect du plan de décaissement des fonds alloués au processus électoral ; (ii) Utilisation irrationnelle des fonds alloués au processus électoral ; (iii) Absence de contrôle efficace tant institutionnel que citoyen de la gestion financière du processus électoral.

On constate aussi la non pris en compte par le gouvernement et la CENI, dans ses rapports, de l'appui des partenaires extérieures, pourtant estimé à ces jours à 67 971 108 USD (PACEC) et de l'appui logistique de MONUSCO à plus de 73 millions de dollars américains ; et l'absence du contrôle par les institutions supérieures de contrôle de l'Etat (Parlement, Cour des Comptes, Inspection Générale des Finances), de l'exécution des fonds alloués au processus électoral.

Les forces vives de Kinshasa souhaitent vivement voir les solutions suivantes être trouvées aux problèmes de financement du processus électoral de la RDC :

1. Le respect strict du plan de décaissement des fonds alloués au processus électoral ;
2. L'utilisation rationnelle des fonds alloués au processus électoral ;

3. Le contrôle effectif et efficace tant institutionnel que citoyen de la gestion financière du processus électoral.

C'est dans ce contexte que l'ODEP a conçu un plan de plaidoyer visant le respect strict du plan de décaissement des fonds alloués au processus électoral, l'utilisation rationnelle des fonds alloués au processus électoral et le contrôle effectif et efficace tant institutionnel que citoyen de la gestion financière du processus électoral.

Ce plan de plaidoyer entend ainsi contribuer à l'amélioration de la gestion financière des élections dans le pays.

2.2 But et objectifs du projet

. But général :

Le but global assigné à ce projet est de contribuer à « Améliorer la transparence et la redevabilité du financement du processus électoral en RDC ».

. Objectifs

Les objectifs spécifiques du projet sont : de susciter un débat public et de faciliter un dialogue constructif sur l'état de la gouvernance du budget alloué aux opérations électorales et son exécution, d'une part, et d'autre part favoriser le dialogue interactif entre les organes de contrôle des fonds publics et la population.

2.3 Parties prenantes au projet

Le projet entend mettre en contribution différentes parties prenantes, à savoir :

- les organisations de la société civile et leurs membres à travers les organisations, les syndicats, les églises et les comités citoyens ;
- les organes de contrôle publics (Cour des Comptes et l'Inspection Générale des Finances, le Parlement) ;
- la Commission Electorale Nationale Indépendante et le gouvernement ;
- De manière indirecte, le projet vise les bénéficiaires finaux que sont les congolais, qui bénéficieront de la tenue des élections libres, transparente et apaisées.

2.4 Activités mises en œuvre

- Procéder à des études et analyses des budgets

Pour cela, le projet a prévu une étude du budget de l'Etat 2016, les crédits provisoires 2017 (de janvier-avril) et le budget 2017 à même de renseigner sur les montants alloués, les partenaires impliqués dans le financement, la gestion et les mécanismes de transparence, de redevabilité et de contrôle mis en place ; ensuite, une analyse sur les états du suivi budgétaire sera menée pour dégager le taux d'exécution du budget alloué aux opérations électorales et dégager les forces et les faiblesses dans la mobilisation et l'exécution des fonds pour le compte de la CENI. Les tableaux suivants présentent les activités effectivement réalisées.

Tableau n°1 : Mise en œuvre des activités par rapport à l'objectif 1

Objectif spécifique 1 : Amener le gouvernement et la CENI à améliorer la Transparence du budget alloué aux opérations électorales et son exécution conformément au cycle électoral. Résultat 1.1 Transparence du budget alloué à la CENI et son exécution conformément au cycle électoral amélioré.			
Activités prévues	Activités réalisées	Ecart	Commentaires
Act.1.1 : Analyse du budget de l'Etat 2016- Crédits provisoires 2017 et le Budget 2017	1 atelier d'analyse de l'exécution des budgets 2014-2017 de la CENI organisé du 24 au 27 octobre 2017 avec la participation de 10 experts dont 3 femmes provenant des organisations de la Société Civile.	0	le non-respect par le gouvernement du plan de décaissement; la faible capacité du gouvernement à constituer une provision trimestrielle de 100 Millions USD au profit de la CENI ;
	Le 9 août 2018, ODEP a mené une analyse sur les états de suivi budgétaire au 31 juillet 2018	0	l'absence de contrôle de l'utilisation des fonds alloués au processus électoral par les institutions de contrôle. Rapports partagés par diverses instances. Rapports partagés auprès de diverses instances avec beaucoup des réactions!
	Du 20 au 29 août 2018, ODEP a mené une analyse sur les différents marchés publics effectués par la CENI de 2014 à 2017 avec la participation de 15 experts dont 4 femmes et 11 hommes.	0	Non prévu dans le cadre logique.
Act1.2 : Atelier d'élaboration d'un cahier de charge	1 atelier organisé du 07 au 09 /11/ 2017 à Kinshasa, avec la participation de dix membres dont 2 femmes de 10 OSC membres.	0	Aucune indication sur le nombre de femmes participantes. Ce cahier de charge a été déposé au Parlement à la session de Mars 2018 pour un plaidoyer pour le contrôle de la gestion du budget alloué au processus électoral.
	Un atelier organisé au Centre LILOBA à Kinshasa/Lemba, le 2 février 2018, avec 82 leaders d'opinion de 12 communes de la ville de Kinshasa pour la disséminer à travers la ville le contenu du cahier des charges.	-	Non prévu dans le cadre logique
Act1.3 : Production et distribution des prospectus.	Production et distribution de la Bande Dessinée « Mama, Malewa »	-	2000 exemplaires de la bande dessinée. Nombre prévu non signalé ! 46% d'exemplaires distribués en milieu universitaire ; 23% des OSC ; 7% auprès des plateformes partis politiques ; 2% auprès des partis politiques, 16% auprès des Leaders communautaires et 4% des PTF.
	Conférence de presse sur analyse budgétaire organisée avec la participation de 10 organes de presse (CKTV, CCTV, RTVS1, Bi-one ; Kin 24, Congo Web, Top	-	Non prévu dans le cadre logique. Cette activité a été organisée à la suite de la réunion d'évaluation de janvier 2018 avec le

	Congo, Radio Okapi, RTL, Le phare, Le Potentiel, Forum des AS) et 3 média en ligne (Le Phare, Actualité.cd et Zoom Eco) ont pris part à cette activité.		partenaire.
Act1.4 : Organiser 4 émissions radio-télévisées pour partager les résultats de l'analyse	2 émissions : 1 à la Radio Okapi et 1 autre à Top Congo. Ces deux radios sont captées sur l'ensemble du pays et est sur satellite)	2	Avec plusieurs diffusions selon le journaliste Ces émissions suscitent beaucoup de questions d'auditeurs de toutes tendances et de toutes parts.
Act1.5 : Utilisation des réseaux sociaux	Postage entre février-avril 2018 de différentes questions d'actualités sur le financement du processus électoral sur les réseaux sociaux (Tweeter, Facebook et WhatsApp).	-	La fréquence de postage n'est pas signalée pour un suivi. Différents thèmes liés au financement et budgets des élections ayant faits l'objet de discussion sur les réseaux sociaux Ces débats ont permis d'atteindre 87% d'hommes et 13% des femmes.
Act1.6 : Production et diffusion du spot	Un spot de sensibilisation des autorités pour le respect du plan de décaissement des fonds alloués au processus électoral a été produit et diffusé. 170 diffusions du spot ont été fait sur 4 stations de radios ont été retenues : RTVS1, RTL, Radio Okapi et Radio Elikia pour la diffusion pendant trois semaines (du 24 août au 6 septembre 2018).	-	Mais aucune indication sur le public ciblé ni sur le nombre de diffusion prévus, ni l'audience atteinte. Selon les journalistes, il est difficile de déterminer avec certitude l'audience des différentes radios utilisée, par manque d'étude.
Act1.7 : Publication du magazine La Transparence	Impression et distribution du magazine mensuel la transparence : de janvier à sept. 2017 : 2839 exemplaires produits dont plus de la moitié ont été distribués à la catégorie de publics 'Autres' ; alors que les catégories 'églises' et 'universités' n'ont eu droit qu'à 4 et 6 exemplaires chacune respectivement! Un numéro spécial publié en février 2018 en 98 exemplaires.	-	-La distribution se fait en soft à travers la mailing List. -Nombre de publication et volume de production non indiqués dans le cadre logique.

- organiser des dialogues sociaux

Ces dialogues réuniront toutes les parties concernées par l'élaboration, la gestion et le contrôle du budget. Procéder à des études et analyses des budgets à travers une campagne de communication et de dialogues interactifs : journées d'échanges, émissions radio-télévisées, réseaux sociaux, spot, les interventions à la radio et à la télévision, publication des rapports sur e-mail, publication des articles à la presse écrite et les Tribunes d'expression populaire (TEP).

Dans ce cadre les activités suivantes résumées dans le tableau ci-dessus ont exécutées.

Tableau n°2 : Mise en œuvre des activités par rapport à l'objectif 2

Objectif spécifique 2 : Inciter à l'engagement des organes de contrôle dans le contrôle du budget alloué à la CENI.			
R2.1 Engagement des organes de contrôle dans le contrôle du budget alloué à la CENI augmenté.			
Activités prévues	Activités réalisées	Ecarts	Commentaires
Act2.1 : Journées d'échange sur le cahier de charge avec les organes de contrôle (IGF, CC, Parlement)	Un dîner d'échange sur les résultats des analyses réalisées sur le financement du processus électoral organisé le 31 Août 2018 avec	-	Pas d'indication sur le nombre de journées d'échanges. Le dîner a eu lieu sans les membres de ces organes de contrôle.

	les membres de différents organes de contrôle du budget de l'Etat et de la CENI		
Act2.2 : Couverture médiatique	3émissions organisées sur le contrôle du budget de la CENI sur 3 chaînes de radio et TV : CCTV (Magazine Kiosque), Radio Liberté Kinshasa et Canal Kin télévision. Et 2 interventions radios faites avec les chaînes internationales : RFI et Voix de l'Allemagne.	-	Pas d'indication sur le nombre d'émissions prévues! Les émissions produites ont été relayées sur les chaînes internationales.

Tableau n°3 : Mise en œuvre des activités de l'objectif 3

Objectif spécifique 3 : Amener la CENI à communiquer d'avantage avec la population sur l'exécution de son budget.			
R3. 1 La CENI communique plus sur l'exécution de son budget à la population			
Activités prévues	Activités réalisées	Ecart	Commentaires
Act3.1 : Organisation des 4 Tribunes d'Expression Populaire(TEP)	4 TEP organisées dans les communes de Kimbanseke , Ngaba, Ngiri-Ngiri et Lemba à Kinshasa sur des prévisions et l'exécutions des crédits alloués à la CENI, le suivi budgétaire et contrôle citoyen des différents marchés publics avec la participation de 480 personnes dont 176 femmes.	-	Pas d'indication préalable sur le nombre de participants ni des indicateurs sexospécifiques
Act3.2 : une rencontre avec les cadres de concertation de la CENI	Une rencontre organisée mais non concrétisée faute de répondant des institutions publiques.	0	Malgré la réception des invitations, ces organes n'ont pas répondu. Cependant le rapport a été distribué auprès des institutions.
Act3.3 : Dépôt du cahier de charge à la CENI	6 instances officielles ont reçu le cahier de charges des OSC sur le financement de la CENI	-	A la suite, le Parlement a inscrit la question des élections à son ordre du jour de la session de mars 2018 et l'interpellation du Premier Ministre.
Act3.4 : 4 émissions Radio-tv	2 émissions à téléphone ouvert organisées le 18 avril sur Top Congo et le 25 avril sur Radio Elykia pour susciter le débat sur la problématique du financement du processus électoral en RDC. <i>Le Président de la CENI a organisé une émission, qui constitue un droit de réponse à nos propos.</i>	2	Cette médiatisation a permis à l'ODEP de devenir une source d'information sur la question de financement du processus électoral, de la journaliste d'investigation de la radio France internationale. La cible principale de ces émissions a été la population congolaise en générale et la ville de Kinshasa en particulier, les membres du Gouvernement, la CENI, les Parlementaires et les médias pour relayer l'information.
Act3.5 : Publication des recommandations à travers les réseaux sociaux	. Sur WhatsApp : 500 personnes touchées par semaine; . Sur tweeter une moyenne de 9 464 par semaine ; . Sur Facebook 3 687.	-	Nombre de public atteint non prévu au cadre logique. Pas distinction de sexe !

3. APPRECIATIONS DES OBJECTIFS, BUT ET STRATEGIES DU PROJET

3.1 Appréciations des objectifs et des résultats :

Objectif spécifique 1 :

Amener le gouvernement et la CENI à améliorer la Transparence du budget alloué aux opérations électorales et son exécution conformément au cycle électoral.

Résultat 1.1 : La transparence du budget alloué à la CENI et son exécution conformément au cycle électoral amélioré en suscitant un débat public sur le financement du processus électoral en RDC.

- Instauration d'un débat ouvert et public sur les médias et au sein de la population sur la question du financement du processus électoral en RDC ;
- Implication des acteurs de la société civile, des leaders d'opinion et de la population sur la question de la transparence et de redevabilité du financement du processus électoral
- Implication des médias à l'éveil des citoyens et à la prise de conscience des acteurs impliqués dans le processus du financement du processus électoral ;
- La publication sur les réseaux sociaux a permis à l'ODEP de rendre le débat sur la question de financement du processus électoral davantage public.

Grâce à ses publications de La Transparence, l'ODEP est devenu une source d'information en matière de gestion du budget des opérations électorales.

Débat permanent sur les médias sociaux : une moyenne de 18500 personnes sur tweeter, 9 000 sur Facebook et 500 sur WhatsApp.

En ce qui concerne les débats publics, l'ODEP est parvenu à mettre sur la place publique le budget des opérations électorale, jugé sensible par les organes de contrôle de l'Etat et par les parties engagées au processus électoral. ODEP a amené le gouvernement, la CENI à donner leur droit de réponse (quelle que soit leur position) sur le financement du processus électoral et d'annoncer aujourd'hui sur les médias chaque fois qu'il y a décaissement des fonds pour les élections.

Objectif spécifique 2 :

Inciter à l'engagement des organes de contrôle dans le contrôle du budget alloué à la CENI.

Résultat 2.1: Engagement des organes de contrôle du budget alloué à la CENI augmenté en facilitant un dialogue constructif entre organes de contrôle et la population sur le budget alloué aux opérations électorales et son exécution.

En sa session de mars 2018, le Parlement a été amené à inscrire sur son ordre du jour le débat sur la CENI. On peut sans doute que les différentes interpellations de l'ODEP sur les décaissements annoncés par le Gouvernement pour les opérations électorales ont largement contribué à cette décision. L'interpellation du Premier Ministre en était l'illustration.

Le droit de réponse du Président de la CENI à la radio Top Congo du 25 avril 2018 à l'occasion de l'émission de l'ODEP sur la gestion par la CENI des fonds alloués au processus électoral et le contrôle parlementaire en est encore une illustration.

Objectif spécifique 3 : Amener la CENI à communiquer d'avantage avec la population sur l'exécution de son budget.

Résultat 3. 1 : La CENI communique plus sur l'exécution de son budget à la population

A plusieurs fois la CENI a été invitée à s'exprimer face à la population. Plusieurs de ces délégués ont été dépêchés pour prendre part aux TEP. Les questions soulevées par la

population lors de ces tribunes ont été des signaux d'une maturité de plus en plus accrue de citoyens. Les annonces des décaissements reçus constituent aussi une façon pour la CENI de se dédouaner vis-à-vis de la population qui l'interpelle dans différentes émissions radio-télévisées proposées par l'ODEP et ses membres.

3.2 Appréciations du but global du projet

Le but du projet est «*Améliorer la transparence et de la redevabilité du financement du processus électoral en RDC*».

Le projet visait un changement de comportement des dirigeants et citoyens aussi bien qu'un changement des politiques dans le secteur des finances publiques et particulièrement en lien avec le financement des élections. L'impact d'un tel projet est à voir à long terme étant donné que le changement est un processus parfois long et fastidieux. Mais il y a des indices positifs qui annoncent les progrès vers le changement réel en occurrence par exemple :

- Les populations qui réagissent librement et spontanément contre les dépassements budgétaires, le non-respect des normes de transparence et de redevabilité et qui se confient aux médias pour les dénonciations et aux ONG pour la défense de leurs droits.
- Les autorités politico administratives se prêtent à écouter les préoccupations des citoyens lors des TEP ;
- les droits de réponses aux accusations faites dans les médias à leur endroit...

Malheureusement cette évidence reste anecdotique et il n'y a pas assez d'indices suffisamment documentés qui prouvent réellement que de tels changements aient pu se produire. Il manque des études CAP pour la fin du projet pour mieux démontrer ces affirmations.

Cette faiblesse pourrait être liée à la nature de projet et à sa conception au niveau d'indicateurs de changement peu précis et vagues.

Aussi, une des faiblesses de la conception du projet est le fait que DFID, bailleur des fonds du programme a voulu une expérience test avec un budget modeste.

La durée limitée du projet à neuf mois nous paraît peu raisonnable pour prétendre atteindre des changements à très long terme.

3.3 Appréciation des stratégies et de la méthodologie

. Le modèle:

Le projet a offert un modèle de travail sur l'éducation en matière de finances publiques, couplé avec le développement de séances inter institutions. Dans le contexte électoral de la RDC, il est important que ce travail puisse se poursuivre, étant donné qu'il contribue réellement au développement démocratique à travers une thématique nouvelle pour la Société civile, à savoir : le suivi budgétaire des finances publiques. A ce titre ODEP est un projet modèle et novateur. Les abordées par ODEP thématiques (finances publiques, gouvernance financière...) font de lui un modèle et un novateur au sein de la société civile.

. Approche analyse et études

L'adoption d'une approche d'analyse et études est nécessaire est rend efficace le travail. Le plaidoyer et le contrôle citoyen des fonds publics doivent procéder d'une analyse objective et sans complaisance préalable étant entendu que la depuis longtemps, la société civile a été

exclue de tous les mécanismes de gestion des affaires publiques. S'agissant des budgets dans leur élaboration et mise en œuvre, du financement spécifique des élections, de suivi budgétaire des certains secteurs nationaux, l'ODEP a choisi d'opérer par une analyse et des études approfondie de la situation.

Chercher à maîtrise l'information et les données dans un secteur aussi technique et sensible que celui du financement des élections est une démarche pertinente. C'est qui fait de l'ODEP un modèle et une référence.

. Synergie, partenariats et renforcement mutuel entre partenaires

L'évaluation relève le travail important de partenariat avec les autres partenaires engagés dans le secteur des finances publiques.

L'ODEP a développé, à travers ce projet, des collaborations pertinentes de lutte commune avec d'autres organisations de la Société civile (OSC), notamment : AETA, CRONG-Kin, APNAC... pour une gouvernance financière transparente des finances publiques et l'exigence de la redevabilité des institutions publiques.

Il est évident qu'une vision commune des OSC et une concertation pour un plaidoyer permettrait un succès dans l'amélioration du cadre pour de la gouvernance publique.

C'est dans ce sens que plusieurs OSC partenaires aient participé aux différents ateliers d'élaboration de cahier de charges et Tribune d'Expression Populaire (TEP).

. Renforcement des connaissances

L'accent stratégique mis sur le renforcement des connaissances sur les finances publiques, le financement du processus électoral, notamment parmi les jeunes, constitue un investissement dans l'avenir qui assurera une durabilité à long terme la consolidation de la démocratie.

De même, la création d'espaces de dialogue et de réflexion (TEP) permet une meilleure compréhension et collaboration entre les communautés, leaders locaux et autorités. Cette opportunité est cruciale dans le contexte de décentralisation pour un futur travail sur la gouvernance financière en RDC.

. Rapprochement autorités – population

L'approche de TEP permet d'ouvrir le dialogue entre autorités et populations pour aborder les questions sensibles de la gouvernance financière, notamment celle liée à la transparence du financement du processus électoral. Le projet a donc amorcé en un si bref délai un dialogue et une amélioration assez claire de la communication entre les populations à la base et leurs dirigeants.

Sa capitalisation et sa systématisation permettra davantage de mettre à la disposition des membres de l'ODEP et ses partenaires une approche favorable dans le cadre de la décentralisation.

. Approche Genre

La dimension Genre est faiblement abordée dans la mise en œuvre de ce projet. Partant du fonctionnement de l'ODEP, le genre n'est surtout presque pas pris en compte. En effet, il n'y a pas une politique Genre intentionnellement déclarée au sein de l'Institution. Dans les organes de représentation, une seule femme est membre du Conseil d'administration sur quatre. Au sein de l'équipe exécutive, aucune femme n'est présente.

Dans la mise en œuvre des activités, un effort est fait pour inviter les femmes et surtout les filles à participer aux TEP bien que dans le cadre logique aucune indication pertinence n'est faite quant à l'attention à porter sur leur participation.

La raison avancée est que la question politique liée au financement des élections n'intéresse pas les organisations féminines. Mais ce raisonnement ne suffit pas pour justifier l'absence d'une stratégie appropriée pour ODEP en matière du Genre. Aussi les membres de l'ODEP n'ont pas une expertise sur la prise en compte de l'approche Genre dans le projet. Ce qui nécessite un renforcement des capacités dans ce domaine.

.Gestion du projet et apprentissage

L'ODEP étant que plate –forme des OSC, travaille avec des partenaires diversifiés œuvrant dans plusieurs secteurs. Certains partenaires travaillent dans le domaine de l'éducation civique et électorale, d'autres dans le secteur de l'éducation, d'autres encore dans les secteurs de ressources naturelles ou de la lutte contre la corruption.

Chaque membre et chaque partenaire dispose d'une expertise spécifique et travaille dans un secteur particulier. Ce qui est commun est la convergence des thèmes vers un travail de plaidoyer vis-à-vis de la gouvernance.

Le mérite du projet est celui d'avoir mis en contribution plusieurs organisations partenaires expertes dans les divers volets du contrôle citoyen.

A ce sujet, l'AETA se sent fier d'être régulièrement associé et atelier. Pour lui, «*ODEP représente une structure experte en matière d'éducation sur les finances publiques et mérite d'être soutenu* ».

De même, les experts du CRONGD Kin s'estiment heureux d'être régulièrement consultés par l'ODEP pour un enrichissement mutuel. C'est dans ce cadre que l'ODEP a été associé à la septième et huitième synergie combinée des ONGD de Kinshasa, pour parler du financement des élections.

Mais le risque pour l'ODEP est de s'ériger en organisation qui met en œuvre sur terrain ce que les OSC membres et partenaires devraient faire. Le rôle de l'ODEP étant essentiellement d'outiller les membres, de faire des analyses pertinentes et de fournir les informations nécessaires que les membres ne peuvent pas obtenir d'eux-mêmes, de porter au niveau élevé le plaidoyer de l'ensemble. Jusque-là ce rôle est faiblement rempli par ODEP.

3.4. Analyse des risques

ODEP a identifié à la conception du projet quelques risques liés à la mise en œuvre du projet. Mais l'exercice n'a pas été approfondi. Il a manqué en effet une analyse des risques et des mesures de leur gestion. De même, de nouveaux risques ont apparu en cours de la mise en œuvre liés particulièrement à la sensibilité politique du domaine de travail.

Les enjeux politiques ont démontré plutard que la question du financement électoral en RDC avait un caractère sensible.

Aujourd'hui il nécessite des stratégies appropriées pour mobiliser les acteurs et développer des alliances pour réussir le plaidoyer. ODEP aurait gagné à impliquer suffisamment la CENI comme il avait compris la nécessité des alliances avec la Cour de comptes, l'Assemblée nationale et les partis politiques pour plus davantage de pression sur la CENI.

4. EVALUATION DU PROJET EN FONCTION DES CRITERES DE BASE

4.1.Pertinence

La pertinence de ce projet n'est plus à démontrer. De l'avis de tous les partenaires rencontrés, l'affirmation nette de la pertinence du projet du contrôle citoyen du financement du processus électoral ne fait l'ombre d'aucun doute.

Le Président de la cour des comptes a insisté lors de nos entretiens en disant ce qui suit : « *le contrôle citoyen des fonds publics est aujourd'hui une tendance générale, lourde et mondiale. Partout au monde, les citoyens ont de plus en plus soif de connaître comment les dirigeants publics. Tous les acteurs de la gestion sont unanimes sur l'impératif pour les dirigeants de rendre compte de la façon dont ils utilisent les ressources financières des citoyens* ».

C'est qui pousse aujourd'hui partout dans les états modernes les gouvernants à adopter les principes de la bonne gouvernance (transparence, redevabilité, participation..) des fonds publics.

4.2 Efficacité

L'ensemble des résultats prévus dans la mise en œuvre de ce projet ont été pris en compte. En effet, les activités réalisées ont contribué à l'atteinte des résultats, même partiellement étant entendu que le projet de 9 mois visait des résultats en terme de changement de comportements. Et que le résultat de ce type s'inscrit dans un processus assez long.

Grâce aux médias le contenu du cahier de charge élaboré par les Organisations de la Société Civile, sous la coordination de l'ODEP, est suivi à la Radio Top Congo à travers l'émission «Parlons-en» et sur Radio Okapi avec l'émission «Parole aux auditeurs» .

Ces émissions ont été relayées par les médias en ligne, notamment www.zoomeco.net , www.actualite.cd et www.deskeco.cd. La Radio Okapi est captée sur l'ensemble de la RDC et la Radio Top Congo couvre la ville de Kinshasa, Kongo Central, le Nord-Kivu et une partie de Grand Bandundu.

De même le magazine la Transparence permet une large diffusion des analyses de l'ODEP sur les finances publiques. Ainsi plusieurs Institutions de l'Etat , les organisations tant nationales qu'internationales, notamment la MONUSCO, Caritas Belgique, des ambassades, tels que de France, de la Belgique et des Etats Unis ; les médias internationaux, tels que RFI, la Voix de l'Allemagne et jeune Afrique se ressource auprès de l'ODEP. C'est qui fait dire au Président de l'APNAC que : « *l'ODEP constitue pour nous une source d'informations et d'enrichissement en termes des données sur les finances publiques et permet à la base de disposer des analyses financières simples et fiables pour le travail de sensibilisation à la base* ».

4.3.Efficience

Le projet de neuf mois a travaillé avec des moyens financiers très limités, soit 80.820\$ dont 75.000 USD accordés par DFID comme expérience pilote et 5 820 USD comme apport de l'ODEP au projet. L'ODEP a fait preuve d'une utilisation rationnelle de ces ressources financières limitées qui ont permis de produire des résultats fort appréciables.

En exemple, ODEP a adopté à partir de mars la stratégie de distribution de son magazine de façon à éviter le gaspillage, à savoir : les personnes qui reçoivent la transparence par mail

ont été exemptées d'en recevoir en dure. Ainsi, cette publication a été distribué aux partis politiques, dans les milieux universitaires (auprès des professeurs d'universités), quelques Leaders communautaires (Confession religieuses), les élus (députés nationaux et sénateurs).

4.4.Durabilité

L'accent stratégique mis sur les analyses, le renforcement des connaissances des droits, notamment parmi les jeunes, constitue un investissement dans la construction d'une culture de transparence et de redevabilité qui assurera une durabilité à long terme du travail des citoyens.

De même, la création d'espaces de dialogue et de réflexion permet une meilleure compréhension et collaboration entre les communautés, leaders locaux et autorités. Cette opportunité est cruciale dans le contexte de décentralisation pour un futur travail sur la bonne gouvernance par les partenaires de l'ODEP.

Le travail avec des organisations partenaires et des membres sur terrain permet de contribuer à la dissémination et à duplication des expériences la production des supports de communication et devrait contribuer à faciliter la durabilité et pérennisation de l'action.

A ce titre, les leaders communautaires que nous avons rencontré et échangé au cours d'un focus group ont déclaré ceci : *« les TP et les ateliers d'analyse des budgets nous ont permis, étant que jeunes, de nous engager pour de profonds changements dans le pays et de nous préparer pour garantir au pays un avenir démocratique certain. Les outils d'ODEP constituent des supports de travail de sensibilisation des jeunes dans nos quartiers».*

5. ANALYSE DES FORCES ET FAIBLESSES AVANCEES ET DEFIS

5.1 Analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces)

Les membres de l'équipe exécutive ont relevé les opportunités et menaces de leur institution en ces termes :

Tableau n°4 : Points FFOM

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Opérationnalité des organes - Synergies des membres et avec les partenaires ; - Expertise de l'équipe sur la thématique finances publiques ; - Existence des alliés au sein de la société civile - Existence des supports de communication et de sensibilisation ; - Carnet d'adresse riche au niveau des institutions ; - Quelques points focaux dans quelques provinces. 	<ul style="list-style-type: none"> - Equipe réduite et exclusivement masculine ; - Faibles contributions des membres ; - Dépendance exclusive des partenaires financiers ; - Faible représentation dans les provinces.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Les reformes liées aux finances publiques ; - Les élections, - L'intérêt et le partenariat avec les bailleurs des fonds, - La synergie avec les OSC et leur prise de conscience de la problématique des finances publiques ; - Le soutien et l'intérêt de la population. 	<ul style="list-style-type: none"> - La sensibilité politique de la question électorale liée aux enjeux des élections ; - L'insécurité des animateurs de la Société civile - L'inféodation politique de la CENI ; - Le non organisation des élections ; - La pauvreté accentuée de la population.

La mission d'évaluation a systématisé les points forts et faibles à travers les éléments suivants :

a) Points forts

. Le modèle:

Le projet a offert un modèle de travail sur l'éducation en matière de finances publiques, couplé avec le développement de séances inter institutions. Dans le contexte électoral de la RDC, il est important que ce travail puisse se poursuivre, étant donné qu'il contribue réellement au développement démocratique à travers une thématique nouvelle pour la Société civile, à savoir : le suivi budgétaire des finances publiques. A ce titre ODEP est un projet modèle et novateur.

. Synergie, partenariats et renforcement mutuel entre partenaires

L'évaluation relève le travail important de partenariat avec les autres partenaires engagés dans le secteur des finances publiques.

L'ODEP a développé, à travers ce projet, des collaborations pertinentes de lutte commune avec d'autres organisations de la Société civile (OSC), notamment : AETA, CRONG-Kin, APNAC, les mouvements citoyens (ECCHA et COCORICO), LIFDED ... pour une gouvernance financière transparente des finances publiques et l'exigence de la redevabilité des institutions publiques.

Il est évident qu'une vision commune des OSC et une concertation pour un plaidoyer permettrait un succès dans l'amélioration du cadre pour de la gouvernance publique.

C'est dans ce sens que plusieurs OSC partenaires aient participé aux différents ateliers d'élaboration de cahier de charges et Tribune d'Expression Populaire (TEP).

. Renforcement des connaissances

L'accent stratégique mis sur le renforcement des connaissances sur les finances publiques, le financement du processus électoral, notamment parmi les jeunes, constitue un investissement dans l'avenir qui assurera une durabilité à long terme la consolidation de la démocratie.

De même, la création d'espaces de dialogue et de réflexion (TEP) permet une meilleure compréhension et collaboration entre les communautés, leaders locaux et autorités. Cette opportunité est cruciale dans le contexte de décentralisation pour un futur travail sur la gouvernance financière en RDC.

. Rapprochement autorités – population

L'approche de TEP permet d'ouvrir le dialogue entre autorités et populations pour aborder les questions sensibles de la gouvernance financière, notamment celle liée à la transparence du financement du processus électoral. Le projet a donc amorcé en un si bref délai un dialogue et une amélioration assez claire de la communication entre les populations à la base et leurs dirigeants.

Sa capitalisation et sa systématisation permettra davantage de mettre à la disposition des membres de l'ODEP et ses partenaires une approche favorable dans le cadre de la décentralisation.

b) Points faibles

. Faible ancrage institutionnel et communautaire

La confusion entre le travail de l'équipe exécutive de l'ODEP et celui des organisations membres pose le problème de l'ancrage institutionnel de l'ODEP. L'investissement dans l'appui à l'opérationnalité de ses membres aurait rendu le projet plus efficace et les résultats plus visibles.

. Faible membership

Les organisations membres restent encore très faibles du point de vue de leur structuration, leur gestion interne et leur opérationnalité. De la sorte, très peu d'entre elles contribuent à la vie et au fonctionnement de la plate-forme. Selon les indications au sein la coordination exécutive, 5 sur 12 participent de manière efficace à la vie et au fonctionnement de leur plate-forme. Il faut tout de quand bien même le fonctionnement correct des organes ne fait l'ombre d'aucun doute.

. Absence d'un système de monitoring et évaluation

Le système de suivi et évaluation constitue un défi pour le projet. En effet le projet n'a pas mis en place un système de suivi-évaluation de la mise en œuvre. Le cadre logique du projet ne permet pas d'en dégager de façon claire.

Les données ne semblent pas être collectées systématiquement, ou analysées, et les preuves de changement ne sont pas pleinement documentées. Le projet n'a pas envisagé une responsabilité claire pour le suivi-évaluation interne.

Une approche de suivi-évaluation plus soutenue faisant appel à l'appui d'un expert technique aurait probablement donné une valeur ajoutée évidente du niveau d'atteinte des résultats.

. Faiblesse de l'Approche programmatique

Malgré un cadre logique du projet existant et un chronogramme mis en place, ODEP a travaillé de façon spontanée. On a constaté une dispersion dans les interventions ayant marqué une certaine incohérence. Selon l'équipe du projet, cette incohérence est due au contexte de la mise en œuvre du projet.

Au niveau de la conception du programme, le cadre logique est resté incomplet sans indicateurs précis des objectifs partenaires ont semblé avoir une collaboration plus étroite pour une meilleure synergie. Une telle approche a rendu difficile l'exercice d'évaluation alors qu'il aurait permis à tous les membres de rendre visible leurs contributions spécifiques. De cette manière, les ressources et impacts potentiels auraient pu être maximisés.

. Approche Genre

La dimension Genre est faiblement abordée dans la mise en œuvre de ce projet. Partant du fonctionnement de l'ODEP, le genre est très faible. Dans les organes de représentation, une seule femme est membre du Conseil d'administration sur quatre. L'équipe exécutive ne comporte aucune femme sur quatre membres.

Cependant, dans la mise en œuvre du projet, une attention particulière a été portée à la dimension genre. Des nombreuses femmes et jeunes filles ont été mobilisées pour débattre de la question de la gouvernance des fonds alloués au processus électoral. Mais le cadre logique ne fait nullement allusion à cette dimension ni une présentation d'indicateurs sexospécifiques.

Par ailleurs l'ODEP n'a pas développé une politique en matière de Genre Et pourtant une politique Genre constitue un outil indispensable pour toute organisation qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des ODD.

. Développement des capacités de l'équipe et des membres

L'équipe exécutive et les membres de l'ODEP ont bénéficié dans le cadre d'autres programmes, des appuis pour le renforcement de leurs capacités en matière de finances publiques et de plaidoyer. Mais il existe encore des besoins dans le domaine de monitoring et évaluation, ainsi qu'en développement organisationnel et de l'intégration du genre, et de la planification et élaboration des plaidoyers.

ODEP devrait considérer des approches plus durables pour le développement des capacités de ses membres.

5.2 Bonnes pratiques

De l'avis de la plupart des personnes consultées, il faut reconnaître qu'il existe quelques bonnes pratiques observées dans la façon de travailler de l'ODEP. Il s'agit entre autres de:

- la pratique des analyses comme porte d'entrée du travail de sensibilisation et de plaidoyer ;
- la mise à disposition de la population et des institutions diverses des données sensibles concernant les finances publiques. Là est le caractère audacieux du travail de l'ODEP ;
- l'exigence interne de la transparence pour être ainsi modèle et non 'un donneur de leçons'.

5.3 Avancées

Il sied de noter des avancées significatives sur lesquelles reposent le travail de l'ODEP et les futurs programmes :

- Le contexte électoral actuel du pays ;
- La décentralisation constitutionnelle,
- L'engagement des plusieurs plates-formes de la société civile dans le travail de plaidoyer pour la bonne gouvernance.
- La volonté des PTF d'appuyer les acteurs de la Société civile dans le secteur des Finances publiques ;
- L'engagement de la population de façon générale et de la jeunesse particulièrement, fruit d'une maturation politique et du travail des OSC.

5.4 Défis majeurs persistants

- **La résistance et la peur des organes de contrôle à remplir leurs missions régaliennes ;**
Plusieurs responsables des organes de contrôle restent encore attachés à leurs ambitions et intérêts personnels et se résignent dans les vieilles mentalités. Ils ont peur du changement et de perdre leurs avantages.

- **La participation des membres à la vie et au fonctionnement de l'ODEP ;**
ODEP étant une plate-forme des organisations devrait renforcer les capacités et l'engagement des membres. Plusieurs d'entre elles restent l'apanage d'une classe dirigeante du mouvement associatif de plus en plus vieillissant.

- **Etendue géographique du territoire national**
L'ambition d'étendre les activités dans un espace très large comporte le risque de diluer l'impact de l'action et l'appui au suivi et au monitoring est problématique lorsqu'un petit nombre de personnel doit couvrir des zones étendues, notamment les ETD, avec des moyens logistiques limités.

- **Le contexte politique qui demeure toujours incertain**
La RDC reste toujours un pays fragile. L'insécurité persistante dans plusieurs régions du pays n'offre pas une garantie de sécurité politique. De même que le processus électoral en cours ne semble pas être assis sur des bases consensuelles certaines.

6. RECOMMANDATIONS

6.1 Recommandations par rapport à l'ODEP et aux organisations membres et partenaires

- **Promouvoir le développement institutionnel des membres et des partenaires**
. Pour cela, L'ODEP devrait renforcer les capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles de ses membres et partenaires pour qu'ils soient en mesure de relayer le plaidoyer au niveau sectoriel et dans l'ensemble du pays tout en ayant le souci du rajeunissement des équipes au sein des ONG membres.
. Aussi renforcer les capacités techniques des membres de l'équipe concernant la gestion de réseau, les techniques d'enquête et d'analyse des données, le leadership, la planification, le suivi-évaluation selon la Gestion axée sur les résultats.
- **Développer une approche programmatique**
Identifier et élaborer un programme durable et concerté qui s'appuie sur les organisations membres et les partenaires au travers lequel des objectifs communs autour des thématiques de travail de l'ODEP sont poursuivis et de services à rendre par chaque partenaire sont précisés, traitant des besoins spécifiques en matière de capacités des parties prenantes. Ceci implique une attention particulière sur la capitalisation et la documentation sur le travail fait par les membres.
- **Poursuivre l'approche d'analyse**
ODEP devrait poursuivre l'approche analyse et études sur les thématiques de son travail, particulièrement des finances publiques pour sauvegarder son impact et ce qui fait de lui une organisation modèle et de référence au sein de la société congolaise ; élaborer une politique genre en son sein et envisager la formation des membres et de l'équipe en approche Genre.
- **Encourager la mise en place d'un système intégré de monitoring et évaluation**
En développant des outils d'analyse plus pertinents sur le suivi budgétaire, le Genre, la planification stratégique, le plaidoyer) pour plus d'efficacité et du professionnalisme dans le travail.
- **Construire son leadership en matière de financement public**
En améliorant la qualité de ses rapports, en développant son expertise de manière professionnelle et en construisant des alliances stratégiques au sein des organes de contrôle de l'Etat (Parlement, Gouvernement, Cour des Comptes, Comité d'Orientation de la Reforme des Finances Publiques (COREF) pour le succès de ses plaidoyers.

6.2 Recommandations par rapport au programme futur avec DFID

- Poursuivre l'appui financier à l'ODEP afin d'étendre son action et son impact dans tous les pays et d'autres secteurs clés (gestion des ressources naturelles et minière, éducation ;
- pour cela, passer de la phase expérimentale qui a fait ses preuves à une phase de consolidation du soutien financier de 3 à 5 ans. Le programme futur devrait prendre en compte la dimension Genre dans le budget et aussi à la sécurisation des membres de l'ODEP du fait de travailler dans un domaine sensible.

Annexe 1 : Termes de référence

TERMES DE REFERENCE DU CONSULTANT POUR L'EVALUATION DU PROJET DE CONTROLE CITOYEN POUR L'AMELIORATION DE LA TRANSPARENCE ET LA REDEVABILITE DU FINANCEMENT DU PROCESSUS ELECTORAL EN RDC.

Titre : Consultant Evalueur

Projet : Contrôle citoyen pour l'amélioration de la transparence et la redevabilité du financement du processus électoral en RDC

Type de contrat : Durée déterminée

Durée et Période : 5 jours, soit du 17 au 22 septembre 2018 inclus.

Lieu de la mission : Kinshasa

1. DESCRIPTION

L'Observatoire de la Dépense Publique, ODEP en sigle a été créé le 01 juillet 2011 et reconnu par l'accusé de réception F.92/17.393 du 06 octobre 2011. L'ODEP compte à ces jours 12 organisations membres. Sa vision est celle d'accompagner le gouvernement à construire un nouveau Congo basé sur les valeurs universelles de transparence, de redevabilité, de participation citoyenne, de justice distributive et d'équité.

Sa mission primordiale est de rendre efficace les actions des membres et des OSC en matière de suivi de contrôle du processus budgétaire.

Dans ce cadre, l'ODEP a mis en œuvre depuis juillet 2018 avec l'appui de DFID. Ce projet, relatif au « *Contrôle citoyen pour l'amélioration de la transparence et la redevabilité du financement du processus électoral en RDC* » implique à la fois les organisations de la société civile, les organes de contrôle (Cour des Comptes et l'Inspection Générale des Finances, le Parlement), la Commission Electorale Nationale Indépendante et le gouvernement. Il était question, dans le cadre de l'exécution de ce projet de susciter un débat public et de faciliter un dialogue constructif : sur l'état de la gouvernance du budget alloué aux opérations électorales, en vue d'accroître la transparence et la redevabilité de la Commission Electorale Nationale Indépendante, du Gouvernement et du Parlement. Ce projet avait pour objectif principal d'« *Améliorer la transparence et de la redevabilité du financement du processus électoral en RDC* ».

Au terme de ce projet et suivant les prescrits du contrat de subvention une évaluation externe est prévue. D'où le présent appel à candidature qui vise le recrutement d'un Consultant Evalueur.

2. TACHES DU CONSULTANT

La présente évaluation consiste à dégager la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité du projet sur terrain par rapport aux résultats attendus, les opportunités/leçons apprises qui pourront être capitalisées, les points forts et les points faibles du projet.

Le consultant travaillera sous la supervision du Directeur exécutif ai représentant l'ODEP, Commanditaire de la présente mission d'évaluation.

3. PRINCIPALES RESPONSABILITES :

ODEP

- Mettre à la disposition du Consultant Evalueur tous les documents nécessaires pour son travail.
- Faciliter le travail du Consultant Evalueur en assurant principalement la prise en charge logistique et financière des travaux (matériels didactiques, reproduction des documents de travail, mobilité et communication du Consultant Evalueur).
- Payer les honoraires du Consultant Evalueur convenus selon les modalités suivantes :
 - 40 % du montant à la signature du contrat ;
 - 60 % à la remise et acceptation du rapport final de l'évaluation par le Commanditaire.

Le Consultant Evalueur

- Mener à terme la mission d'évaluation de l'action ;
- Présenter un draft du rapport de la mission ;
- Préparer la séance de restitution et de validation du rapport de la mission ;
- Présenter un rapport final de l'évaluation en temps et termes convenus.

4. QUALIFICATION ET EXPERIENCES REQUISES

Le Consultant doit :

- Avoir au moins un Diplôme de licence en Sciences de Développement ou l'équivalent
- Avoir une expérience professionnelle de plus de 10 ans dans le travail de gestion du cycle de projet.
- Avoir la maîtrise du contexte de la RD Congo en général et de Kinshasa en particulier ainsi que du travail sur la gouvernance participative.
- Justifier en outre d'une parfaite maîtrise du mouvement ONGD de la RDC en général et de Kinshasa en particulier.
- Justifier d'une expérience d'évaluateur d'au moins de 5 projets pour le compte des ONG internationales.

Qualités

Le consultant Evalueur doit:

- Avoir une facilité de communication interpersonnelle
- Etre rigoureux et proactif
- Etre moralement irréprochable
- Etre disponible

N.B Les candidatures des membres du mouvement associatif ainsi que celles des femmes sont particulièrement encouragées.

5. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier du candidat Consultant doit comprendre:

- Une lettre de motivation.
- Une Copie du curriculum vitae à jour et les coordonnées de contact ;
- Les photocopies des diplômes ;
- Une liste des personnes de référence (2 personnes) ;

Période de soumission

Date dépôt de soumission : le 14 septembre 2018

Date de traitement des dossiers : le 15 septembre 2018.

Date de publication : le 17 septembre 2018

Mode de transmission du dossier : E-mail : Jackatch2002@yahoo.fr. Dépôt du dû à l'Adresse : 10^{ème} Rue Limete, avenue Zinnias 568, Quartier Résidentiel

Fait à Kinshasa, le 10 septembre 2018

Pour l'ODEP

Jacques KATCHELEWA LUBULA

Directeur Exécutif a.i

Annexe 2 : Liste des documents consultés

- CV institutionnel de l'ODEP, septembre 2018,
- Document du projet validé, juin 2017
- Rapport final du projet, septembre 2018
- Contrôle citoyen sur différents marchés publics effectués par la CENI de 2014-2017, aout 2017
- Cahier de charges, plaidoyer des forces vives de Kinshasa pour l'amélioration du financement du processus électoral en RDC, e la CENI, nov 2017
- Analyse technique sur l'utilisation des fonds alloués au processus électoral en RDC de 2014 à 2017, oct 2017
- La transparence, bulletin de l'ODEP

Annexe 3 : Agenda de la mission

DATE		ACTIVITES	LIEUX	Titre
14/09/2018		Breafing	Bureau ODEP	SE a.i. et chargé de mission
15-16/2018		Exploitation des documents	Consultant	SE a.i. et chargé de mission
17/09		-Analyse documentaires	Bureau ODEP	Consultant
		-Réunion avec le staff + CA ODEP	Bureau ODEP	Equipe ODEP et Consultant
18-20/09	Heures	Entretiens avec partenaires	Structures partenaires	Coordonnées des personnes rencontrées
Mardi 18/9	8h30	Patrick Kangakutu / RTVS1	Bureau ODEP	Journaliste
	10h	Président CA ODEP		Président
	11h	Hon. Patrick Muyaya	Son cabinet AC. Beaux-arts	Député

	12h		Son bureau	
	13h ??	Dorcas / Le Phare	Bureau AETA	Journaliste
	15h	Thierry Kambundi/Top Congo	Bureau Top Congo	Journaliste
Mercredi 19/09	10h	Gérard Bisambu	AETA	Secrétaire Exécutif adjoint
	11h	Alain Moka (Ngonga Ebeti)	Bureau ODEP	Journaliste
	13h30	Mbulumbulu et Mansueki/ Crongd Kin	Bureau ODEP	Chargés de projets
	15h	Focus group avec leaders communautaires	Bureau ODEP	Consultant
Jeudi 20/09		IGF	-	-
		Cours des comptes	Cour des Comptes	Président
		DPSB		
21-22/09		Rédaction Draft rapport et préparation synthèse	-	Consultant Nestor
24/9		Atelier de restitution	-	Consultant Nestor
27/9		Transmission rapport	-	Consultant Nestor

Annexe 4 : Liste des personnes contactées

N°	NOM	STRUCTURE/FONCTION	TELEPHONE
1	Florimond MUTEBA TSHITENGE	ODEP/Président	0812664685
2	Jacques KATCHELEWA	ODEP/Directeur Exécutif	0819542243
3	Valery MADIANGA	ODEP/Chargé de communication	0816676317
4	Brunel NGOLOKANGO	ODEP/ Chargé de l'Admin&Fin	0850462294
5	Guillaume ATALAMA	Assistant Plaidoyer	0823674522
6	Hon Jean -Pierre PASI ZAPAMBA	APNAC/Président et Député	0825001463
7	BISAMBU Gérard	AETA/Secrétaire Exécutif Adjoint	0851958942
8	Hon.Patrick MUYAYA	PARLEMENT/Député	0819997957
9	Thierry KAMBUNDI	TOP CONGO/Journaliste	0813029007
10	Dorcas NSOMUE	LE PHARE/Journaliste	0817432532
11	Patrick Kangakutu	Rrtvs1/Journaliste	0811969117
12	Alain NOKA	GONGA EPETI/Journaliste	0992761515
13	Anne MATONDO	LDFC/Leader communautaire	0822254005
14	Urbain BIZADI	LIFDED/leader communautaire	0998582715
15	Thythy TSHIYAMBA	LIFDED/Leader communautaire	0815365570
16	Anna FUTE	LIFDED/Leader communautaire	0823261978
17	Augustin KWAMBA	CLGP/Leader communautaire	0852178726
18	Addis MULADIKA	INAFDH/Leader communautaire	0858276985
19	José MENGA	ADECK/Leader communautaire	0813115614
20	Jacques MPUTU	Renouveau/leader communautaire	0823188824
21	MAKUMETE NTWA	FEJEMA/Leader communautaire	09000487503
22	Jean Paul MBULUMBULU	CRONGD Kinshasa/ Chargé de projets	0810312977
23	Jérôme MANSUEKI	CRONGD Kinshasa/Chargé de projets	0999925663
26	Ernest IZIEMENGIA NSAA-NSAA	Cour des Comptes/Président	0816894061
27	Etienne MAFWENI	COREF/Assistant Technique	0810854817
29	Mme Marie-Jeanne TUSEY	ODEP/Chargée de la trésorerie	0814935900